



# Vacances d'été



## Mille et un loisirs part à l'aventure !



### Comment inscrire son enfant ?

Permanences inscriptions au stade :

- Samedi 27 mai de 10h à 12h
- Mercredi 31 mai de 17h30 à 19h
- Mercredi 7 juin de 17h30 à 19h
- Vendredi 16 juin de 17h30 à 19h
- Samedi 17 juin de 10h à 12h
- Mercredi 28 juin de 16h à 18h

Hors permanence, dépôt du dossier chez Aurélie Bozonnet au 135 Allée de l'Aulnaie à Attignat avant le 1er juillet 2023.

Valeurs des quotients	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRE COMMUNES		
	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +
<b>Journée (sans repas)</b>	15,40 €	16,97 €	17,60 €	18,40 €	19,97 €	20,60 €
<b>Matin</b>	7,50 €	9,07 €	9,70 €	10,50 €	12,07 €	12,70 €
<b>Après-midi</b>	7,50 €	9,07 €	9,70 €	10,50 €	12,07 €	12,70 €
<b>Repas</b>	3,90 €					
<b>Veillée</b>	6,00 €					
<b>Complément sortie</b>	Selon les sorties, un complément pourra être appliqué					

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, et les goûters. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la communes (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités.

Les frais de dossier annuels pour 2023 à l'association sont obligatoires et à acquitter à la première inscription 2023. La cotisation est de 6€ par enfant par an.

Accueil de loisirs : 529 rue de l'Église - 01340 ATTIGNAT

Siège : AS Attignat FOOT "Mille et un loisirs" : 305 grande rue - 01340 ATTIGNAT

Coralie Comtet : 1001loisirsattignat@gmail.com

06 26 89 26 15

Aurélie Bozonnet : secretaire@asattignat-foot.com

06 08 31 25 24



# Bulletin d'inscription de juillet 2023

## Accueil de loisirs

Nom de l'enfant :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Lieu de naissance :

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "Mille et un loisirs" pour les vacances d'été 2023, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes. (Merci de cocher les cases souhaitées) :

	Semaine 28				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	10/07/2023	11/07/2023	12/07/2023	13/07/2023	14/07/2023
Matin			Sortie		Férié
Après-midi					
Repas					
Journée					
Veillée					

	Semaine 29				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	17/07/2023	18/07/2023	19/07/2023	20/07/2023	21/07/2023
Matin		Sortie			
Après-midi					
Repas					
Journée					
Veillée					

	Semaine 30				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	24/07/2023	25/07/2023	26/07/2023	27/07/2023	28/07/2023
Matin		Sortie		Grand jeu	
Après-midi					
Repas					
Journée					
Veillée					

## Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

- 1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2023)
- 2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
- 3/ Règlement intégral (Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement)  
IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013  
Code BIC : AGRIFRPP878
- 4/ Attestation quotient familial (à la première inscription en 2023)
- 5/ Justificatif de domicile de moins de 6 mois (à la première inscription en 2023)
- 6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription en 2023).
- 7/ Règlement intérieur à nous retourner signer (à la première inscription en 2023).

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature obligatoire des parents, responsable légaux, précédé de la mention "Lu et approuvé(e)".



# Bulletin d'inscription d'août 2023

## Accueil de loisirs

Nom de l'enfant :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Lieu de naissance :

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "Mille et un loisirs" pour les vacances d'été 2023, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes. (Merci de cocher les cases souhaitées) :

	Semaine 31				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	31/07/2023	01/08/2023	02/08/2023	03/08/2023	04/08/2023
Matin					
Après-midi				Sortie piscine	
Repas					
Journée					
Veillée					

	Semaine 32				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	07/08/2023	08/08/2023	09/08/2023	10/08/2023	11/08/2023
Matin					
Après-midi		Sortie île de bresse			
Repas					
Journée					
Veillée					

	Semaine 33				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	14/08/2023	15/08/2023	16/08/2023	17/08/2023	18/08/2023
Matin				Sortie piscine et musée	
Après-midi					
Repas		Férié			
Journée					
Veillée					

	Semaine 34				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	21/08/2023	22/08/2023	23/08/2023	24/08/2023	25/08/2023
Matin					
Après-midi		Sortie dinoplagne			
Repas					
Journée					
Veillée					

	Semaine 35				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	28/08/2023	29/08/2023	30/08/2023	31/08/2023	01/09/2023
Matin					
Après-midi					
Repas					
Journée					
Veillée					

## Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

- 1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2023)
- 2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
- 3/ Règlement intégral (Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement)  
IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013  
Code BIC : AGRIFRPP878
- 4/ Attestation quotient familial (à la première inscription en 2023)
- 5/ Justificatif de domicile de moins de 6 mois (à la première inscription en 2023)
- 6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription en 2023).
- 7/ Règlement intérieur à nous retourner signer (à la première inscription en 2023).

A \_\_\_\_\_ Le / /

Signature obligatoire des parents, responsable légal, précédé de la mention "Lu et approuvé(e)".



# PROGRAMME D'ACTIVITÉS JUILLET



Mille et un loisirs part à l'aventure !



Mercredi 12 juillet

Journée a la plaine tonique avec le stage de foot et le club ado

Pique-nique tiré du sac



Jeudi 13 juillet

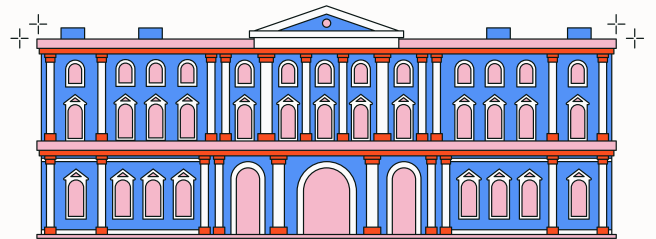
Visite d'une caserne de pompier



Mardi 18 juillet

Sortie culturelle

Pique - nique tiré du sac



Jeudi 20 juillet

Veillée 3/10 ans



Chaque semaine des activités manuelles, culinaires et jeux d'eau sont organisés

L'association se laisse le droit de changer les sorties, sous réserve de disponibilité et de météo

# PROGRAMME D'ACTIVITÉS JUILLET



Mille et un loisirs part à l'aventure !



Mardi 25 juillet

Sortie à la ferme du Mohair

Pique - nique tiré du sac



Mercredi 26 juillet

Veillée 3/10 ans



Jeudi 27 juillet

Grand jeu Koh Lanta

Pique - nique tiré du sac



Vendredi 28 juillet

Goûter avec les parents à partir de 16h30



L'association se laisse le droit de changer les sorties, sous réserve de disponibilité et de météo

# PROGRAMME D'ACTIVITÉS AOÛT



L'épopée de mille et un loisirs



Jeudi 3 août

Sortie à la piscine

Pique - nique tiré du sac



Mardi 8 août

Sortie à l'île de bresse

Repas sur place nuggets frites



Jeudi 10 août

Veillée 3/10 ans



Jeudi 17 août

Sortie à la piscine de Pont de vaux et au

musée Antoine Chintreuil

Pique - nique tiré du sac



L'association se laisse le droit de changer les sorties, sous réserve de disponibilité et de météo

# PROGRAMME D'ACTIVITÉS AOÛT

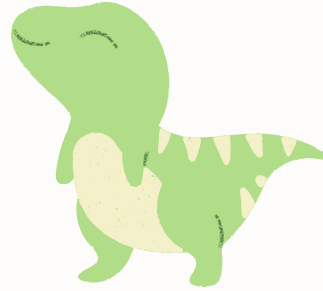


L'épopée de mille et un loisirs



Mardi 22 août

Sortie à Dinoplagne  
Pique - nique tiré du sac



Jeudi 24 août  
Veillée 3/11 ans



Vendredi 25 août  
Grand jeu



Mardi 29 août  
Épopée médiévale, conte interactif



Vendredi 1er septembre  
Goûter avec les parents à partir de 16h30



L'association se laisse le droit de changer les sorties, sous réserve de disponibilité et de météo



# A savoir

## Le nécessaire à l'accueil de loisirs :

- Une gourde pour m'hydrater quand je le souhaite.
- Une deuxième tenue pour toute éventualité (jeux d'eau, jeux extérieurs, transpiration, nourriture, etc).
- Une casquette, un bob ou un chapeau pour me protéger du soleil.
- Doudou, tétine pour me reposer pendant les vacances.
- Tenue et chaussures adaptées pour que je puisse courir et m'amuser.
- Un drap et un plaid pour se reposer.

## Horaires :

Matin : accueil de 7h30 à 9h puis activités de 9h à 12h.

Midi: repas de 12h15 à 13h30.

Après - midi : accueil de 13h30 à 14h, activités de 14h à 17h puis départ des enfants de 17h à 18h30.

En fin de matinée, les enfants pourront être récupérés ou arrivés de 11h30 à 12h15.

Il est demandé aux parents de préciser, sur le dossier d'inscription, l'heure à laquelle l'enfant est susceptible de partir ou arriver dans ce créneau pour faciliter l'organisation.

En fin d'après - midi, ils ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h. En cas de départ, exceptionnel et justifié, avant 17h, la direction de l'accueil de loisirs devra en être informée suffisamment en amont.